

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE MARDI 29 OCTOBRE 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES DE PENNE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre, à 18 Heures, le conseil communautaire, dûment convoqué en date du 22 octobre 2024, s'est réuni dans la salle des fêtes, sis à PENNE, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires)

Commune de PENNE : Mesdames Laurence POILLERAT-ZAGANADIN, Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Monsieur Jean-Christophe CAYRE, Monsieur Jean-Paul MARTY (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Monsieur Philippe WOILLEZ (Titulaire)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET (Titulaire).

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER, Monsieur Pierre PAILLAS (Titulaires).

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Monsieur Claude BLANC (Titulaire).

Commune de SOUEL :

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Madame Sandrine CERE (Suppléante).

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES :

Commune de NOAILLES : Monsieur Jean-Philippe GINESTE (Titulaire)

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Brice LAURET (Suppléant)

Commune de SALLES sur CEROU :

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune d'AMARENS :

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire)

Commune de DONNAZAC : Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

Pouvoirs :

Madame Christine TRESSOLS à Monsieur Claude BLANC

Monsieur Franck CEBAK à Monsieur Christophe FLAMENT

Monsieur Serge ROUQUETTE à Monsieur Jean-Philippe GINESTE

Monsieur Patrick MONTELS à Madame Caroline BREUILLARD

Monsieur Patrick LAVAGNE à Monsieur Philippe WOILLEZ

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Messieurs Jérémie STEIL (VAOUR), Bernard RIVIERE (ST MARCEL-CAMPES), Jean-Claude LAVI (CORDES), Benoit OURLIAC (MARNAVES), Thierry DOUZAL (SALLES sur CEROU), Serge DALMIERES (BOURNAZEL).

Monsieur Pascal CASADO (suppléant de la commune de FRAUSSEILLES) a participé à la réunion sans voix délibérative.

Monsieur Frédéric ICHARD a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

11-29102024- Délibération portant délégation de mandat à donner à la commune de PENNE pour réaliser son plan de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (2eme volet classement SPR)

Sur proposition de Monsieur le Président,

Considérant la demande de la commune de PENNE, par délibération du 6 septembre 2024, demandant à la Communauté de Communes une délégation de mandat pour mener à bien son Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

Vu la délibération du 22 juin 2018 engageant la commune dans son projet de SPR,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 validant le projet de périmètre,

Vu la délibération du Conseil Municipal de PENNE en date du 2 juillet 2021 validant le projet de périmètre du SPR,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture émis dans sa séance du 17 mars 2022,

Vu l'enquête publique,

Considérant les statuts de la Communauté de Communes et sa compétence en matière de plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et tenu lieu et carte communale,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

Autorise le Président à signer avec Madame la Maire de la commune de PENNE, une convention de mandat pour la réalisation de son PVAP.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance ,



Frédéric ICHARD

Le Président



Bernard ANDRIEU